

Domicile fiscal en France ?

Critères :

- Territoire
- Résidence
- Origine du revenu

NON

OUI

Déclaration hors de France des revenus
+ Revenus des salariés frontaliers étrangers en France
+ Revenus de source étrangère des non-résidents

Déclaration en France des revenus
+ Revenus des salariés frontaliers français à l'étranger
+ Revenus de source française des non-résidents

Imposition du foyer fiscal

Contribuables et conjoints

Célibataires de moins de 18 ans ou infirmes

Célibataires majeurs de moins de 21 (ou 25 ans si étudiant) et/ou à foyer distinct ayant demandé leur rattachement fiscal

Personnes invalides recueillies

Revenus imposables

TS + Dir + RCM + RF + BIC + BNC + BA + PV (principe)

Calcul du nombre de parts du foyer fiscal et du quotient familial

$QF = R / N$ (choix du TMI)
→ application du barème progressif

Calcul de l'impôt brut